

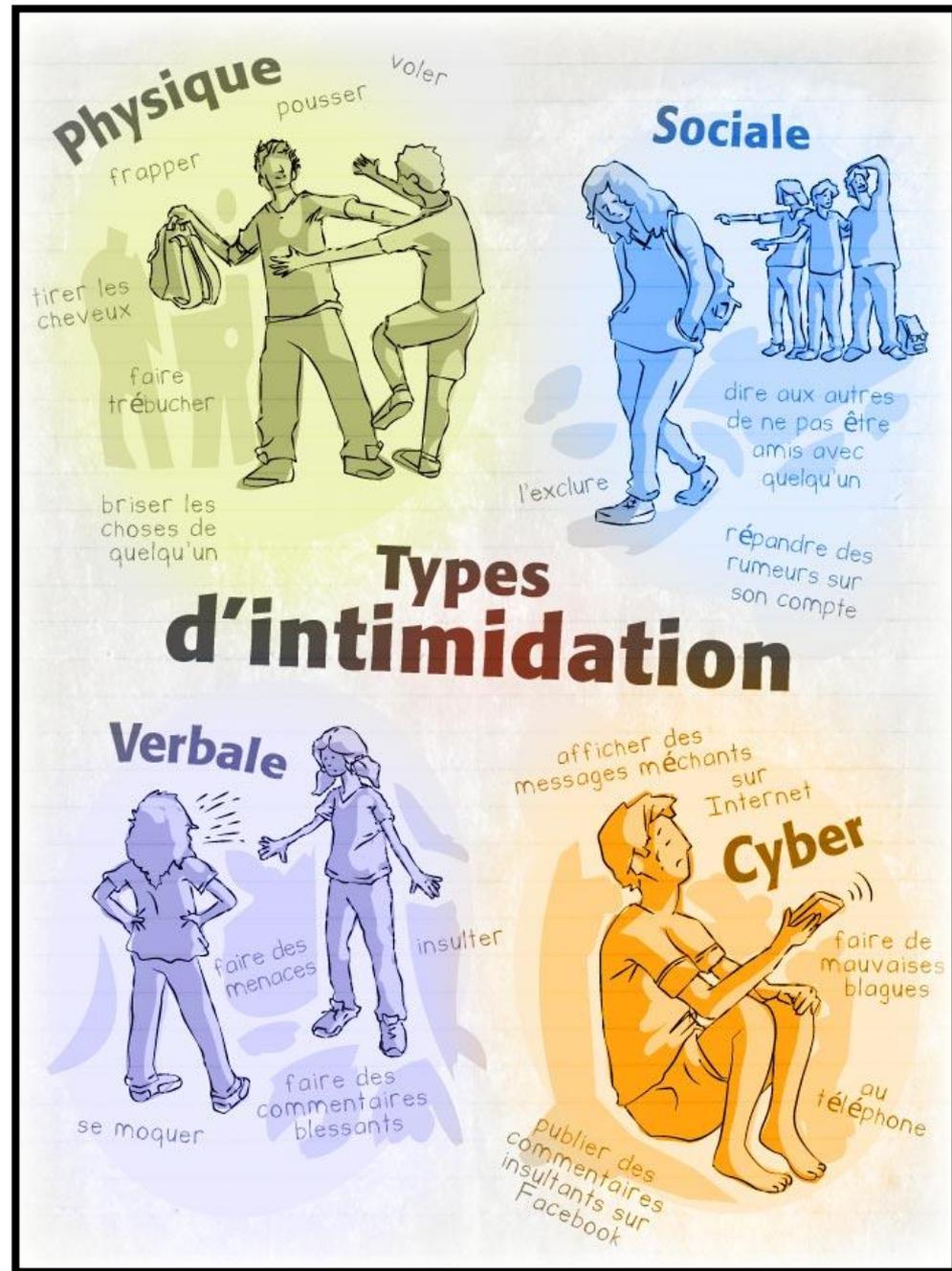
ÉCOLE



YGRECK

Les 4 formes

- Intimidation physique
- Intimidation verbale
- Intimidation sociale
- Cyberintimidation



Les milieux principaux

- Scolaire



- Travail (harcèlement psychologique)



- Cyberintimidation



- Harcèlement criminel



- Abus chez les aînés



Intimidation physique



Intimidation physique

Elle s'exprime par divers comportements comme :

- Frapper
- Faire trébucher
- Pincer
- Pousser
- Attouchement
- Endommager des biens

Intimidation verbale



Intimidation verbale

Elle se traduit par:

- des surnoms
- des insultes
- des menaces
- des humiliations
- des chansons
- des moqueries sur : couleur de peau/racisme, religion, orientation sexuelle, apparence physique, son statut financier, handicap, etc.

Intimidation sociale



Intimidation sociale

Elle est également appelée « intimidation relationnelle » et regroupe tous les comportements visant à salir la réputation d'un enfant ou à l'humilier par

- la propagation de mensonges ou de rumeurs
- des grimaces
- De mauvaises plaisanteries pour l'humilier ou l'embarrasser
- des mimiques méchantes pour l'imiter
- des manœuvres pour l'isoler, etc.

Saviez-vous que **les filles ont davantage tendance à s'adonner à l'intimidation sociale**, et ce, dès leur plus jeune âge?

Cette forme d'intimidation est la plus difficile à repérer, car elle peut être menée à l'insu des enfants. Elle est également la plus douloureuse; les enfants qui sont fréquemment victimes d'intimidation sociale se sentent rejetés, déprimés, soumis, et ne peuvent trouver aucune solution à leur problème.

Cyberintimidation



Cyberintimidation

Elle se manifeste par la diffusion de moqueries et par l'humiliation

- dans les médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.)
- sur des sites Web cruels ciblant certains jeunes
- dans le cadre de jeux en ligne en visant certains joueurs
- par le biais du clavardage avec une intimidation verbale ou psychologique
- à l'aide de la messagerie instantanée ou de la messagerie texte, ou encore par l'affichage de photos d'autres jeunes sur des sites Web proposant des notations.

Saviez-vous que la cyberintimidation, la plus récente des quatre formes d'intimidation, évolue constamment au rythme des nouvelles technologies et des médias sociaux?

La cyberintimidation n'a pas de frontières, car elle touche les enfants 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, où qu'ils soient, jusque dans leur chambre.

À qui peux-tu demander de l'aide ?

Une personne de confiance:

- Parent
- Ami
- Professeur / Surveillant / Direction école
- Renshi / Sensei / Sempaï
- Teljeunes.com (1-800-263-2266)

Pour les parents

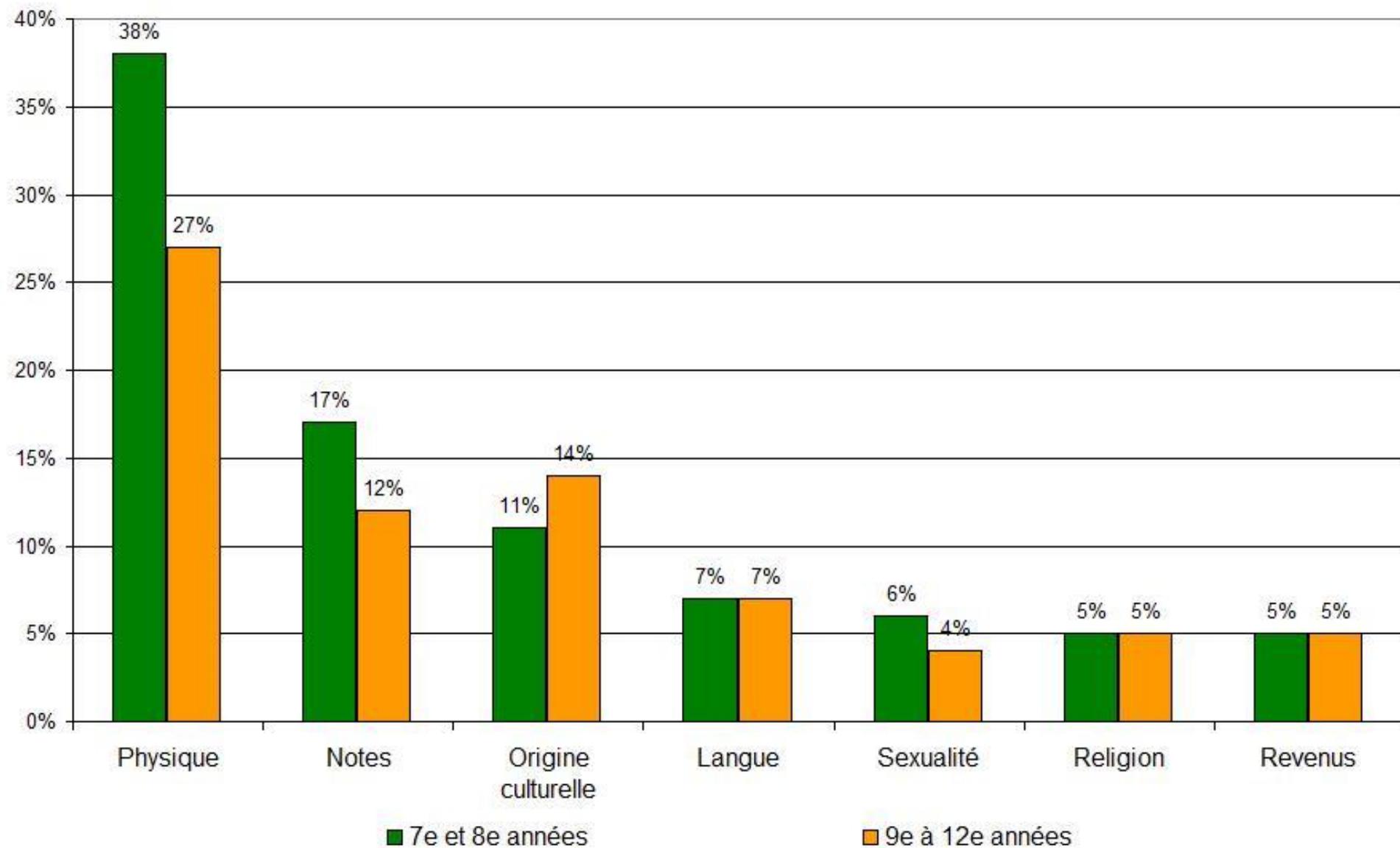


Quelques statistiques

*Le pire moment de la journée,
c'est quand je dois trouver
le courage d'aller à l'école.*



Causes de l'intimidation



Montréal, le 23 mai 2013 – Les résultats du deuxième volet de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*, dévoilés par l'Institut de la statistique du Québec, révèlent que ...

- **28% des filles souffrent de détresse psychologique** contre 14% des garçon.
- **37 % des élèves déclarent avoir été victimes** de violence (se faire crier des injures, se faire frapper, se faire taxer) à l'école ou sur le chemin de l'école ou encore de cyberintimidation durant l'année scolaire.
- **38 % des élèves du secondaire ont présenté au moins un comportement d'agressivité directe** (se battre, attaquer physiquement, menacer ou frapper les autres).
- **Le quart des élèves (25 %) ayant vécu une relation amoureuse au cours des 12 derniers mois ont infligé au moins une forme de violence** (psychologique, physique ou sexuelle) à leur partenaire,
- **30 % des jeunes ont subi au moins l'une de ces trois formes de violence de la part de leur partenaire.**
- Près du quart (24 %) des garçons du secondaire présentent un risque élevé de **décrochage scolaire**, comparativement à 16 % des filles.

Signes qui indiquent que votre enfant est victime d'intimidation

Les enfants et les adolescents qui sont victimes de gestes d'intimidation voient souvent leur comportement ou leur humeur changer :

- ils ne veulent plus aller à l'école ou participer à des activités parascolaires;
- ils sont anxieux, craintifs et ont des réactions excessives;
- ils ont une faible estime d'eux-mêmes et se dévalorisent ou disent du mal de leurs anciens amis;
- ils se plaignent souvent de douleurs d'estomac, de maux de tête et d'autres symptômes physiques sans véritable cause;
- ils sont moins motivés par les études, leurs résultats scolaires sont en baisse et ils connaissent des difficultés d'apprentissage;
- ils ont des blessures, des ecchymoses; leurs vêtements sont déchirés et leurs effets personnels sont endommagés;
- ils sont tristes et irritables;
- ils souffrent de troubles du sommeil, ils ont des cauchemars, ils mouillent leur lit;
- ils pleurent souvent;
- ils menacent de se blesser ou de blesser les autres;
- des changements apparaissent dans leur vie sociale (par exemple, plus personne ne les appelle ou ne les invite).

Signes qui révèlent que votre enfant pratique l'intimidation

Certains signes sont révélateurs de l'abus de pouvoir exercé de manière agressive par les enfants et adolescents qui intimident leurs pairs :

- ils montrent peu d'empathie pour les sentiments des autres;
- ils sont agressifs avec leurs frères et sœurs, leurs parents, leurs professeurs, leurs amis et leurs animaux;
- ils sont autoritaires et manipulateurs pour arriver à leurs fins;
- ils rentrent à la maison avec des objets ou de l'argent dont l'origine est inexplicée;
- ils gardent des secrets à propos de leurs effets personnels, leurs activités ou leurs déplacements;
- ils sont rapidement frustrés et en colère;
- ils pensent que l'agressivité est une façon acceptable de résoudre les conflits;
- ils sont agressifs physiquement ou verbalement envers les autres;
- ils participent à des bagarres et accusent les autres de les avoir provoquées; ils ressentent le besoin de dominer les autres;
- deux ou trois de leurs amis sont également agressifs;
- ils fréquentent des enfants plus jeunes qu'eux;
- ils ont tendance à interpréter rapidement des accidents ou des événements neutres comme des actes hostiles délibérés.

Si votre enfant est victime d'intimidation

Si vous pensez que votre enfant est victime d'intimidation à l'école ou dans la communauté, vous devez traiter la situation de façon adéquate et prudente. Voici quelques conseils pour amorcer la discussion avec votre enfant.

- Choisissez le bon moment pour poser des questions à votre enfant au sujet de l'intimidation. Pourquoi pas pendant le trajet de retour de l'école? Ou encore lors d'une promenade après le repas du midi? Votre enfant se sentira plus à l'aise pour se confier si vous discutez à un endroit où il n'est pas obligé de vous regarder dans les yeux.
- Laissez votre enfant s'exprimer.
- Écoutez votre enfant sans le juger. Incitez-le à décrire l'intimidation le plus précisément possible et notez sur papier ce qu'il vous dit.
- À l'aide de questions ouvertes, amenez votre enfant à parler de sa journée ou à vous raconter ce qui se passe à l'école. Par exemple : « Quel a été le meilleur moment de ta journée? » ou « Quel a été le pire moment de ta journée? »
- Rassurez-le en lui disant que ce qu'il ressent est normal.
- Reformulez les propres termes de votre enfant à propos de ses sentiments et de son état d'esprit. Cela l'aidera à se sentir compris et il sera plus enclin à accepter votre aide.
- N'entamez pas la discussion si vous n'avez pas suffisamment de temps ou si vous savez que vous serez interrompu.
- Passez en revue les différentes façons dont votre enfant pourrait réagir à l'intimidation. Encouragez-le à s'éloigner de l'intimidateur ou à l'ignorer.
- Encouragez votre enfant à signaler l'acte d'intimidation. Si l'intimidation a lieu à l'école, aidez-le à trouver quelqu'un avec qui il pourra en parler.

Si votre enfant commet des actes d'intimidation

Si vous pensez ou si on vous a dit que votre enfant intimide d'autres enfants, vous devez prendre la situation au sérieux et l'aborder de manière calme, avec un esprit ouvert.

- Vous devez lui faire comprendre clairement que les actes d'intimidation doivent cesser immédiatement.
- Demandez à votre enfant qui sont ses amis et ce qu'ils font lorsqu'ils sont ensemble.
- Essayez de savoir s'il y a un problème à l'école ou à la maison qui le pousse à agir de la sorte.
- Posez des questions ouvertes dont la réponse ne peut se résumer à un oui ou à un non.
- Lors de la discussion, reformulez les propres termes de votre enfant pour lui faire prendre conscience de ses actions.
- Adoptez des mesures disciplinaires adaptées à ses actions et discutez des manières positives dont il peut regagner ses privilèges.
- Écoutez-le attentivement et posez-lui des questions au sujet de la situation. Essayez de trouver les raisons et les motivations possibles qui l'ont mené à avoir ce comportement.

Raisons ont pu conduire votre enfant à poser des gestes d'intimidation

Voici quelques-unes des raisons qui peuvent conduire votre enfant à se livrer à des actes d'intimidation:

- parents séparés, divorcés ou remariés;
- difficultés à s'adapter à une nouvelle situation familiale, comme un nouveau frère ou une nouvelle sœur, à une nouvelle communauté, au décès d'un membre de la famille ou à celui d'un animal;
- les parents travaillent tard et l'enfant passe beaucoup de temps seul;
- influence d'émissions télévisées, de films, de musique ou de jeux vidéo violents;
- l'enfant pense gagner en popularité par un comportement agressif;
- il reproduit un comportement violent ou agressif dont il est régulièrement témoin;
- il n'arrive pas à comprendre ce que ressentent les autres;
- il manque de confiance en lui ou est victime d'intimidation.

En tant que parent, vous devez représenter un modèle positif pour vos enfants.

Stratégies à mettre en place avec votre enfant

Faites participer votre enfant, aussi souvent que possible, à la résolution du problème. Donnez-lui des conseils sur la façon d'agir avec l'intimidateur ou de gérer le conflit dans un esprit plus positif, et de signaler l'intimidation. Vous pouvez également utiliser les stratégies décrites ci-dessous.

- Mettez en place un jeu de rôles pour montrer à votre enfant les différentes façons positives d'agir face à l'intimidation et au conflit. Donnez-lui des conseils et des trucs pour se sortir d'une situation d'intimidation ou pour résoudre le conflit de façon pacifique. Par exemple, imaginez un scénario dans lequel vous jouez le rôle de l'intimidateur qui se moque de votre enfant dans la cour d'école. Demandez-lui de vous regarder dans les yeux et de vous dire fermement d'arrêter, puis éloignez-vous.
- Favorisez des occasions pour que votre enfant se fasse de nouveaux amis.
- Aidez votre enfant à signaler l'acte d'intimidation à l'aide de l'outil de signalement en ligne ou auprès d'un adulte de l'école en qui il a confiance.
- Incitez votre enfant à se tenir à l'écart de l'intimidateur pendant que l'école mène l'enquête et trouve une solution au problème.
- Expliquez à votre enfant la différence entre la confiance en soi et l'agression. Assurez-vous qu'il comprend qu'il est bon de se défendre, mais qu'il ne doit pas être violent.
- Recherchez un programme de mentorat qui pourrait aider votre enfant à établir des contacts humains positifs et à découvrir de nouveaux centres d'intérêt.
- Inscrivez votre enfant à des activités à l'école ou en dehors de l'école comme le sport, la musique, le théâtre et les arts graphiques.

Comment en faire part à l'école

Il est important de faire participer l'école à votre démarche relative à l'intimidation. Un professeur ou un directeur d'école apportera une autre perspective et pourra vous aider à offrir du soutien à votre enfant. Toutes les écoles ont des codes de conduite et des politiques pour lutter contre l'intimidation et les comportements inappropriés. Votre enfant et vous pouvez profiter du soutien qu'offrent bon nombre de ressources scolaires et communautaires. Amorcer la discussion peut s'avérer difficile. Voici quelques éléments à considérer.

- Précisez la nature de l'intimidation que subit votre enfant (utilisez cette liste comme aide-mémoire) et discutez-en ouvertement avec lui pour mieux comprendre ce qui est arrivé et identifier les personnes concernées. Notez les faits et les réactions de votre enfant.
- Renseignez-vous sur les politiques, les procédures et les processus hiérarchiques de votre district scolaire pour savoir ce qui est le plus adapté au cas de votre enfant. Demandez une copie du code de conduite de l'école de votre enfant; ce document est souvent disponible sur le site Web du district scolaire.

Comment en faire part à l'école (suite)

- Prenez rendez-vous avec le professeur, le directeur de l'école ou le conseiller scolaire de votre enfant pour l'informer de l'incident. Utilisez vos notes pour orienter la discussion. Renseignez-vous sur les politiques en place pour traiter le problème de l'intimidation et les autres comportements inappropriés. Demandez-leur dans quel délai et de quelle façon le problème sera réglé. Voici quelques questions pertinentes à poser : - Comment pouvons-nous travailler ensemble pour que mon enfant ne soit plus victime d'intimidation? - Comment allez-vous procéder pour enquêter sur l'acte d'intimidation? - Quelles mesures disciplinaires jugez-vous appropriées à cette situation? - Que puis-je espérer en matière de suivi et de résolution du problème? - Quelles politiques avez-vous mises en place pour aider les enfants comme le mien et décourager les comportements violents et l'intimidation?
- Autorisez l'école à mener l'enquête au sujet de l'incident et à avertir les parents des élèves concernés, si cela n'a pas déjà été fait. Si nécessaire, l'école prendra des mesures disciplinaires appropriées et proposera un plan d'intervention pour aider les enfants ou les jeunes concernés.
- Les parents doivent rester attentifs et vérifier régulièrement si la situation s'améliore. En tant que parent, vous pouvez vous attendre à ce que l'école prenne des mesures et vous offre du soutien. Demandez à être tenu au courant des progrès accomplis et des mesures prises et à participer aux discussions concernant le soutien apporté à votre enfant.
- Si vous pensez que votre enfant est en danger, signalez sa situation à la police et à l'école. En Colombie-Britannique, de nombreuses écoles travaillent de concert avec la police et des organismes au service de la jeunesse pour prévenir l'intimidation.
- Si la réponse de l'école ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel de la décision devant le conseil scolaire.